

4 avril 2024 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration conjointe du Président de la République et du Chancelier Karl Nehammer.

Monsieur le chancelier, cher Karl, je suis très heureux de t'accueillir à Paris pour cet échange bilatéral, d'abord parce que notre coopération se renforce de plus en plus.

C'est le cas en matière d'éducation et d'enseignement supérieur. La France accueille depuis les dernières années un nombre croissant d'étudiants autrichiens et plusieurs de nos universités sont en partenariat avec des alliances d'universités européennes.

C'est aussi le cas en matière de sécurité intérieure et de police et, au-delà de la coopération de ce que nous faisons au quotidien pour lutter contre toute forme de trafics. Je tiens tout particulièrement à vous remercier pour l'appui dans la sécurisation des Jeux olympiques et paralympiques de cet été, qui contribuera à faire de cet événement un succès.

Le partenariat entre l'Autriche et la France se renforce aussi sur des sujets qui pouvaient paraître naguère plus inattendus, et je veux ici le souligner, c'est le cas en matière de sécurité et de coopération en matière d'armement, qui se déploie bien sûr dans le respect de la neutralité militaire de l'Autriche, mais dans un contexte où le renforcement de l'industrie de défense européenne s'impose aujourd'hui à tous comme une nécessité. Ce chemin pris par l'Autriche, c'est le chemin pris par la France et je forme le vœu que nos deux pays puissent y travailler ensemble pour renforcer la base industrielle et technologique de défense européenne et sécuriser nos chaînes d'approvisionnement. Nous pourrions nous appuyer à cet égard sur justement les acquisitions réciproques, je pense par exemple au fameux pistolet semi-automatique Glock dont est équipée notre Armée de Terre ou aux missiles MISTRAL achetés par l'Autriche en 2022.

Plus généralement, c'est au niveau européen que nous devons porter cette coopération en définissant des objectifs prioritaires pour le prochain cycle institutionnel suite aux élections : Sur la défense, le retour de la guerre sur le continent européen nous conduit à repenser la manière dont nous devons, en Europe, contribuer à notre propre sécurité et bâtir notre propre autonomie stratégique. Nous allons poursuivre dans un instant les échanges avec Monsieur le Chancelier. Nous les avons eus ici même le 26 février dernier. Je vous remercie encore de votre présence avec le strict cadre et la position que nous connaissons de votre pays mais pour continuer, comme nous l'avons dit en Européens il y a quelques semaines, à soutenir l'Ukraine aussi longtemps et aussi intensément que nécessaire, car telles étaient nos conclusions du 21 et 22 mars.

Sur la compétitivité européenne également, nous y reviendrons, notre entretien nous permettra d'échanger sur ce que nous pouvons faire ensemble pour renforcer la souveraineté industrielle, technologique en répondant aux enjeux de transition écologique et numérique, sujets qui seront abordés lors du Conseil des 17 et 18 avril prochains sur ces questions de compétitivité à l'occasion des 30 ans du marché unique.

Enfin, nous échangerons sur les questions d'élargissement et les réformes que l'Union européenne doit mener en parallèle. Nos deux pays partagent la nécessité stratégique de l'élargissement pour l'Union, mais aussi le fait que le processus d'adhésion doit être maîtrisé, fondé sur des mérites propres des candidats et que nous devons mener des réformes pour rendre notre union plus efficace. Et nous en avons parlé déjà à plusieurs reprises, mais je soutiens votre volonté de stabiliser la région des Balkans occidentaux. Vous l'avez plusieurs fois exprimé avec force au Conseil. Je partage cette vue, c'est pour nous un impératif stratégique et de sécurité et nous continuerons sur ce sujet, entre autres, à œuvrer ensemble dans les différentes instances européennes.

Voilà, Monsieur le Chancelier, cher Karl, ce que je souhaitais dire avant que nous puissions échanger, en te remerciant à nouveau d'être présent à Paris aujourd'hui.